

**Contribution à l'enquête publique sur le projet de PPRN de  
Cayeux  
et des communes des Bas-Champs.**

Monsieur le commissaire enquêteur,

Le Plan de Prévention des Risques Naturels mis à l'enquête publique du 16 août au 29 septembre 2011 :

- Ne correspond pas à la réalité du territoire qu'il couvre. Il ne tient pas compte des inondations antérieures, ni des digues actuelles de protection de Cayeux qui ont pourtant fait leur preuves, ni de celles qui vont être implantées l'année prochaine.
- Il ne tient pas compte du fait que les inondations passées, si elles ont causé des dégâts et beaucoup de difficultés, n'ont jamais provoqué mort d'homme ni mis les habitants en danger.
- Il interrompt de nombreux projets collectifs et personnels par les contraintes qu'il impose. Il va entraîner des pertes importantes de valeur des biens immobiliers et le déclin économique et social de la ville, de ses activités commerciales, de service, de tourisme.
- Il ne protège rien ni personne, il se contente d'interdire.

Et encore (autres motifs) :

Pour toutes ces raisons, bien que d'accord avec la nécessité d'un plan de prévention des risques naturels, je m'oppose fermement à la mise en œuvre de ce projet de plan.

A Cayeux le...

Nom, prénom

Adresse (cayolaise)

Signature

A remettre, signée, au commissaire enquêteur entre le 16 août et le 29 septembre 2011, à l'adresse suivante :

Mairie – 138 rue du Maréchal Foch – 80410 CAYEUX-SUR-MER